
**CONSEIL CONSULTATIF DE QUARTIER DU MAINGUY – MOULIN
A VENT**

Compte-rendu de la séance du vendredi 3 mars 2017

Présidente : Dalila MAAZAoui

Intervenants : Sylvine THOMASSIN
Boujemâa EL KASMI

Pour le Bureau : Lucienne GAUDE , Odette DIEUAIDE
Bernard VERNET

Pour le pôle Démocratie Locale : Coline HAMMEL
Constance BON

Participants : 33 présents



ALLOCUTION DE MME LA MAIRE

Mme la Maire excuse Aïssata Seck, ancienne présidente du Conseil de Quartier du Mainguy, qui ne peut être présente en raison de ses autres engagements. En effet, Mme Seck s'engage au côté des anciens combattants, et se doit maintenant d'y consacrer tout son temps. Ainsi, la présidence du Conseil de Quartier sera assurée par une élue et habitante du Mainguy, **Dalila Maazaoui**.

ACTUALITES DU QUARTIER

AMENAGEMENT DU QUARTIER DELATTRE DE TASSIGNY

- C'est le quartier du centre-ville, en face de la Mairie. Le bailleur (Bondy Habitat) se charge du réaménagement de ses bâtiments à travers la démolition/reconstruction/résidentialisation des bâtiments. La ville réaménage quant à elle les espaces publics autour à savoir :
 - La place du 11 novembre 1918 (prévue pour la fin de l'année 2017): création d'une place de centre-ville avec commerces, espace de détente et un accès aux nouvelles constructions, ainsi qu'un marché. En termes de propreté, il est prévu de poser des conteneurs enterrés et de réaliser un réseau d'assainissement. Le but est d'ouvrir l'espace public pour privilégier un meilleur cadre de vie et créer un centre-ville agréable. Il est également prévu de faire de l'habitat participatif, et de reconstruire des HLM de manière diffuse.
 - La rue des frères Darty : l'objectif est de désenclaver le quartier et de permettre une voie d'accès aux futures constructions. La voirie sera modernisée et mise aux normes (redimensionnement de la chaussée, dispositifs de limitation de la vitesse de circulation). Cela permettra de végétaliser cet espace, de mettre plus d'espaces verts et aussi d'agir plus efficacement pour la propreté de la ville.

0
3
M
a
r
s
2
0
1
7

INFORMATIONS SUR LA POSTE

Bondy Habitat a racheté le patrimoine de la Poste. Il est prévu de construire un petit bâtiment supplémentaire sur la parcelle, dont la hauteur ne dépassera pas le bâtiment de la Poste. Ces nouvelles habitations seront du logement intermédiaire afin de permettre un véritable parcours résidentiel à Bondy.

Mme la Maire et l'association des Maires de France se sont entretenus avec la Poste. Ils ont obtenu d'être systématiquement informés des fermetures des bureaux. Cependant, il est constaté un véritable problème d'ouverture des services publics de La Poste sur la ville de Bondy, lié notamment à des absences de personnels. C'est pourquoi il est demandé aux habitants de prévenir les services de la Mairie s'ils se trouvent face à des services fermés de manière aléatoire et non prévisible. Les habitants dans cette situation peuvent envoyer un mail à democratie.locale@ville-bondy.fr et aller à la Poste principale avec Henri Barbusse pour signaler le dysfonctionnement.

REACTIONS :

- Les habitants signalent que la construction du bâtiment derrière la Poste pourrait se faire au-dessus de La Poste, et s'inquiètent d'une éventuelle disparition de l'espace vert privé.

Actuellement, il y a 3m² par habitants d'espaces verts publics. Le schéma d'aménagement de la région Île de France préconise 10 m² par habitant, selon les recommandations de l'OMS.



- ➔ En effet, il n'y a pas assez d'espaces verts mais parallèlement la ville a prévu une parcelle végétale sur la ZAC de l'Ourcq ainsi qu'un bel espace vert sur le terrain de Darty. Aussi, les aménagements urbains du quartier Delattre permettront de donner plus de place aux espaces verts. Aussi, Mme la Maire rappelle que la ville est obligée d'accepter une densification du logement car jusqu'en 2030, la loi stipule que la ville doit construire 298 logements par an. Cependant, c'est à la ville de décider où mettre ces nouveaux logements et c'est pourquoi les habitants ont aussi été concertés dans le cadre du PLU.
- Les habitants posent la question du stationnement au niveau de la Poste.
- ➔ Il est rappelé aux habitants que la question du stationnement doit se poser dans son ensemble et qu'il faut aussi réfléchir à une limitation de l'usage de la voiture. De nouveaux modes de transports doivent être envisagés, il est rappelé qu'avec la mise en place de la zone 30 les rues deviendront des pistes cyclables. A long terme, Mme la Maire rappelle que la question des nouveaux transports devra se poser avec tous les acteurs publics et qu'il serait envisageable de réfléchir à la mise en place d'une navette régulière Bondy-Paris sur le canal de l'Ourcq.
- Les habitants demandent ce qui est prévu pour les enfants dans le cadre de ces rénovations urbaines.
- ➔ Un nouveau dojo et une salle d'arme vont être aménagés au niveau du Collège Brossolette. Il a également été demandé des subventions au Conseil Régional pour réhabiliter le stade Robert Gazzi. Aussi, la Mairie est en train de penser à mettre des équipements sportifs en rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments de la ZAC de l'Ourcq.
- ➔ La Mairie réfléchit aussi à faire une école de centre-ville entre 2020 et 2022.

OUVERTURE DE L'ALJT PASTEUR

- L'ancien foyer a été fermé le 30 juin 2015 et il comptait 186 logements. **La nouvelle résidence sociale en comprendra 200 pour 209 personnes (40 sont réservés à la ville)** dont l'ESH OSICA (bailleur social) sera le propriétaire et l'ALJT le gestionnaire.
 - **Candidature** ➔ dépôt effectué par les jeunes gratuitement et directement sur le site de l'ALJT (aljt.com) qui est aussi mis à dispositions des partenaires réservataires.
 - **Redevances** : en comptant les prestations annexes (blanchisserie, amortissement mobilier/équipements), elles vont de **411 à 605. Eligible APL.**
 - La résidence accueillera prioritairement **des jeunes âgés de 16 à 25 ans** mais pourra aussi en accueillir de 25 à 30. Les critères d'admission sont fixés sur ceux définis pour les logements sociaux financés en PLAI et PLUS + sur une **recherche de mixité sociale**. Il faut qu'il y ait une cohérence entre le logement et lieu d'activité de ces jeunes pour être accepté.
 - La résidence comprendra 143 T1 individuels de 18-20m², 46 T1 (20-25m²), 2 T1 (25-30m²), 9 T1 bis (plus de 30m²). 5% des logements seront totalement adaptés aux personnes à mobilité réduite. La résidence est équipée d'un grand jardin et de locaux à vélos sécurisés

PRESENTATION DES PROJETS DU CENTRE SOCIO-CULTUREL BRASSENS

Le centre-socioculturel Brassens est un lieu d'échange et de rencontre pour tous les habitants. Le centre propose des activités, cours de français, aide aux devoirs, cuisine... En ce début d'année, le centre Brassens prépare ses nouveaux projets pour l'année 2017 et appelle les habitants à venir partager leurs remarques et idées au sein de leurs nouveaux locaux du centre-ville. L'année dernière, par exemple, le centre Brassens avait créé un groupe de projet sur l'isolement des personnes âgées. Suite à cette réflexion, plusieurs actions avaient été menées avec des citoyens volontaires.



Le centre appelle aussi les habitants à participer à la Semaine de la Fraternité qui aura lieu de 17 au 25 mars où beaucoup d'activités et spectacles seront proposés.

- Des habitants témoignent d'une situation où une personne âgée isolée avait été signalée par le CCAS mais comme la personne n'était pas de la famille, le signalement n'a pas été considéré recevable.
 - En effet, il y a encore beaucoup de progrès à faire sur cette question des séniors isolés. Cependant, la Ville est au courant de ces problématiques et engage actuellement une réflexion avec le CCAS.

INTERVENTION DE BOUJMAA EL KASMI SUR LE PASSAGE EN ZONE 30

Les enjeux

- Pollution atmosphérique ;
- Précarité et vulnérabilité énergétique ;
- problèmes de mobilité ;
- Économies ;
- Santé ;
- Cadre de vie.

Les objectifs

- Passer l'ensemble de la Ville à 30 Km/h ;
- A l'exception de l'Avenue Gallieni ;
- Conforter notre Plan climat ;
- Pour le bien être de la population.

Alors, à l'instar de villes de plus en plus nombreuses à avoir généralisé la démarche, pourquoi pas nous ?



Protéger les plus faibles, enfants et personnes âgées, des accidents

- **Les enfants** devraient pouvoir se rendre sans risque à l'école ;
- **Le trajet de l'école** source d'inquiétude importante pour les parents ;
- Aujourd'hui, de nombreuses demandes de « **zones apaisées** » aux abords des écoles ;
- **Les personnes handicapées, âgées,** devraient pouvoir sortir de chez elles en se sentant plus en sécurité.

30 km/h, une limitation plus sûre pour tout le monde et un risque amoindri

La distance pour s'arrêter est diminuée de moitié, passant de 27,7 mètres à 13,3 mètres.

En cas de choc avec un véhicule, le risque de décès est **divisé par neuf**.



0
3
M
a
r
s
2
0
1
7



Une vitesse moyenne très rarement de 50 km/h

Entre les feux, les carrefours, la circulation difficile, les accélérations, les freinages... **Les véhicules atteignent rarement les 50 km/h en ville.**

De plus, les rares pointes de vitesse **accentuent le bruit de fond, la pollution de l'air**, pour finalement très peu d'effet sur la vitesse moyenne et le gain de temps.



Diminuer les risques sanitaires

- La pollution atmosphérique est à l'origine de **maladies chroniques** ;
- Liées notamment à la circulation ;
- Maladies souvent graves pour les plus jeunes et les plus âgés ;
- La circulation crée des **poches de chaleur** difficilement soutenables lors des canicules, impactant les personnes les plus fragiles ;
- Il s'agit donc d'un enjeu de **santé publique**.



Une signalétique bien plus simple, lisible et moins coûteuse

Quelques panneaux en entrée de ville suffiraient à informer les usagers de la route.

Une généralisation nous permettrait lisser les dépenses de signalétiques dans le temps et de faire des économies à la Ville.



Pacifier notre ville et nos espaces publics

Rendre Bondy plus agréable à vivre, plus respirable et moins bruyante.

Faciliter la marche et le vélo, et tout mode alternatif allant dans le sens du point précédent.

Aspirer à une ville plus sereine, propice aux rencontres, et plus respectueuse de la place de chacun.



Enfin...

- Augmentation du nombre de bondynois dans les années à venir et donc augmentation des voitures ;
- Pour que notre ville reste vivable, la voiture devra laisser un peu plus de places aux autres modes de déplacements ;
- Une démarche qui répond à de nombreuses actions du Plan Climat ;
- Une démarche qui accompagne les ménages vers la sobriété énergétique et la possibilité de faire des économies ;
- Une possibilité de limiter la vulnérabilité de la ville et de ses habitants au changement climatique.



REACTIONS :

- Les habitants demandent qu'il leur soit fourni un plan explicite des rues qui passeront en zone 30.
 - La réflexion est tout juste entamée et aucun plan n'est pour le moment formalisé. Justement, la volonté était d'associer les habitants dès les premières réflexions sur le déploiement de la zone 30. Les élus reviendront vers les habitants pour tester différentes propositions par la suite.
- Les habitants rappellent qu'il y a beaucoup d'incivilités de la part des véhicules (deux-roues et voitures) particulièrement sur certains axes et que cela pose des problèmes de sécurité notamment sur l'angle de la rue Salengro et de l'avenue Carnot.
- Les habitants demandent si ce passage en zone 30 va s'accompagner d'un travail plus policier ou plus pédagogique ?

0
3
M
a
r
s
2
0
1
7



- Il a déjà été mis en place des radars pédagogiques sur certains axes. Le travail continuera avec des aménagements de voirie qui pousseront les gens à respecter cette zone 30 (chicanes, dos d'ânes...). Aussi, cela sera accompagné d'un suivi policier afin qu'aucun individu ne mettent d'autres personnes en danger.
- Les habitants demandent quel est le budget de cette zone 30.
 - Si cette zone 30 va nécessiter un budget elle sera aussi économique pour la ville sur le plus long terme. En effet, la baisse et l'uniformisation de la vitesse abîmera moins les routes mais nécessitera aussi beaucoup moins de signalétique.
- Les habitants demandent quelle procédure de concertation sera mise en place avant la réalisation des zones 30 sur Bondy ? En effet, plusieurs points méritent discussion avant d'investir. La hiérarchisation des réseaux (voirie) notamment intercommunal, communal pour les rues Louis Auguste Blanqui et Edouard Vaillant qui sont des axes est/ouest importants. Quelle évolution de la livraison marchandise d'ici à 20ans et les conséquences sur le réseau communal ? Quelles évolutions des modes alternatifs de déplacement d'ici à 20 ans et leurs conséquences sur la voirie ?
 - Il est rappelé que la zone 30 est présentée à tous les conseils de quartier de la ville de Bondy et que ces derniers sont des espaces de concertation. Cette zone n'étant pas encore mise en place, la présentation de cette zone sert justement à recueillir les commentaires, questions et idées des habitants dans l'intérêt de chacun.
- Les habitants rappellent qu'une enquête publique s'est tenue il y a plus d'un an sur le Plan Local de Déplacement d'Est Ensemble . Ils demandent que le rapport du commissaire enquêteur soit mis en ligne.
 - Les services vont demander à Est Ensemble de produire un retour sur cette concertation.

0
3
M
a r
s
2
0
1
7

INFORMATIONS SUR LES NOUVEAUX COMPTEURS GAZPAR ET LINKY

- Les habitants demandent un complément d'information sur l'installation des nouveaux compteurs Gazpar et Linky.

La consultation citoyenne à ce sujet ayant eu lieu, les habitants sont libres de demander à la Mairie de la documentation à ce sujet. Une prochaine commission téléphonie/mobile se tiendra le 8 mars 2017 pour statuer sur l'installation de ces nouveaux compteurs. Les élus présidant les CCQ y sont associés et peuvent faire le lien avec les habitants sur ce point.

